

MINUTES OF THE EXTRAORDINARY MEETING OF THE  
SEVENTEENTH STAFF COORDINATING COUNCIL HELD  
ON 29 FEBRUARY 2000 IN ROOM VII AT 11.00 A.M

PRESENT: Mr. Benaissa; Mr. Collipal; Mr. Cuttat; Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Mr. Lindup;  
Mr. Nefil; Mr. Pesut; Mr. Premont; Ms. Salfati; Mr. Secret; Mr. Stefanopoulos; Mr. Uranga;  
Mr. Vangeleyn;

EXCUSED: Mr. Albertolli; Ms. Tro; Mr. Vigne

ABSENT WITHOUT EXCUSE: Ms. Anastassova; Mr. Baccouche; Mr. Borgeon;  
Mr. Bouchuiguir; Mr. Campos; Mr. Dougan-Beaca; Mr. Mathews; Mr. Winch

---

**AGENDA**

Change of election date of the Staff Coordinating Council  
by the Polling Officers

President: Jacques Cuttat

The meeting was called to order at 11.10 a.m

Mr. Cuttat advised that the meeting had been called at the request of the Executive Bureau in order to bring Council members up-to-date regarding elections and the reason for postponing them until 21 and 22 March 2000.

In the absence of Mr. Vigne, who was on sick leave, Mr. Collipal, as Acting Executive Secretary, took the floor and explained that due to the fact that time limits had not been respected, the Polling Officers had changed the dates of the elections.

Some members of the Council felt that this meeting did not have any purpose as they could not revert to the original dates and requested that the meeting be brought to an end.

The President once more reiterated the fact that the idea of the meeting was to inform the Council and that there was no question of changing the dates.

The meeting rose at 11.30 a.m.

## Reprise de la réunion du Conseil du 1er février 2000, à 10h30, salle IX

### Ordre du jour

4. Projet de rapport d'activité du 17ème Conseil de coordination
5. Date des élections au Conseil de coordination
6. Divers.

Président : J. Cuttat

Présents : M. Campos, M. Collipal, M. Cuttat, Mme Hanachi, M. Lindup, M. Pesut, Mme Salfati, M. Secret, M. Stefanopoulos, Mme Tro, M. Uranga, M. Vigne, M. winch.

Absents : M. Albertolli, Mme Anastassova, M. Baccouche, M. Benaissa (réunion), M. Borgeon, M. Bouchuiguir, M. Dougan-Beaca, Mme Kesavan, M. Nefil (excusé), M. Premont, M. Vangeleyn (congé maladie).

### Point 5 : Date des élections au Conseil

Il n'est pas souhaitable d'avoir des élections pendant l'absence d'un nombre important de fonctionnaires (vacances et mission à Bangkok).

Une proposition émanant du Conseil a été faite pour retarder les élections **aux 8 et 9 mars** afin de permettre à tous les fonctionnaires de pouvoir participer à ce vote. Ces dates ont été discutées avec le Président des scrutateurs qui n'a pas trouvé d'objections, même si c'est une entorse au règlement.

Il en est ainsi décidé.

### Point 4 : Projet de rapport d'activité du 17ème Conseil de coordination

Le groupe de rédaction qui s'est réuni a fait un excellent travail. Il a revu le projet que nous avons discuté la semaine dernière et est arrivé à un texte final qui doit être soumis à l'approbation du Conseil.

Le projet de rapport du 17ème Conseil est adopté par le Conseil.

### Point 6 : Divers

#### Jour de congé

L'administration a décidé de nous enlever un jour qui représente le jour commun des fêtes nationales individuelles (suite au référendum qui a eu lieu en 1982) et ceci dans le but d'appliquer la décision de l'Assemblée générale de l'année dernière concernant les fêtes musulmanes. Vu que cette année il y a deux fêtes musulmanes, l'administration prévaut du fait que la résolution mentionne 10 jours fériés pour les Nations Unies, donc elle nous retire un jour.

Le Bureau exécutif suggère de soumettre une résolution à l'assemblée du personnel afin qu'elle se prononce à cet égard.

La séance est levée à 12h30.

MINUTES OF THE 8TH MEETING OF THE SEVENTEENTH  
STAFF COORDINATING COUNCIL HELD ON  
16 NOVEMBER 1999 IN ROOM IX AT 3.00 P.M

PRESENT: Mr. Albertolli; Ms. Anastassova; Mr. Benaissa; Mr. Collipal; Mr. Cuttat; Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Mr. Lindup; Mr. Nefil; Mr. Pesut; Mr. Secret; Mr. Stefanopoulos; Ms. Tro; Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne; Mr. Winch

EXCUSED: Mr. Bouchuiguir; Ms. Salfatti; Mr. Uranga;

ABSENT WITHOUT EXCUSE: Mr. Baccouche; Mr. Borgeon; Mr. Campos; Mr. Dougan-Beaca; Mr. Mathews; Mr. Premont

---

PROVISIONAL AGENDA

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes
3. Election of a member to the Executive Bureau
4. Report of the Executive Bureau
5. Designation of Council representatives to the  
Fifth Committee of the General Assembly
6. Decisions taken by the Executive Bureau
7. Other matters
8. Date and agenda of the next meeting

Chairman: Mr. J. Cuttat

The meeting was called to order at 3.10 p.m.

Item 1: Adoption of the Agenda

The Chairman advised that Item 5 of the provisional agenda was to be deleted as the 5th Committee had decided to take up the issue of Personnel Questions at the meeting in March and it was, therefore, not necessary to send a delegation to New York at this time. He did, however, wish to add another point which was that of a working group to deal with rules and regulations of staff representation.

The agenda was adopted with the following amendments:

5. Decisions taken by the Executive Bureau
6. Working Group on Staff Representation

Item 2: Adoption of the minutes

The Chairman advised that unfortunately the minutes of the last meeting were not ready as the secretaries had been working on the children's party.

Item 3: Election of a member to the Executive Bureau

Mr. Nefil proposed Mr. Vangeleyn - seconded by Mr. Stefanopoulos

Mr. Collipal proposed Mr. Secret - seconded by Mr. Lindup.

The Council proceeded to vote with the following result:

Mr. Vangeleyn	8 votes
Mr. Secret	8 votes

A second and third vote yielded the same results.

The Chairman then asked if there were any other candidates, which was not the case and it was agreed that this point would be brought up at another meeting.

Item 4: Report of the Executive Bureau

The Executive Secretary advised Council members that there had been several meetings with the Administration on the question of temporary staff. Another meeting with Mr. Sebti was foreseen in the near future when this subject would be brought up once again.

A communique issued by Nouveliste and the meeting with Ms. Corvington and Ms. Kennedy were discussed at length. Finally, Mr. Campos proposed that an unofficial meeting of the Council be arranged so that this communique could be discussed and also pointed out that a general staff assembly had to be held in January in order to present the Council's report to staff members.

Mr. Vangeleyn, however, proposed that the discussion on the communique be closed and Mr. Nefil seconded this.

The motion was approved.

Other items brought up were the Council's accounts, when it was decided to wait until Ms. Salfati was present and the Polling Officers' decision regarding Mr. Bouchuiguir.

Item 5: Decisions taken by the Executive Bureau

Mr. Nefil proposed that in future any decisions taken by the Bureau are not valid unless they have been put before the Council.

Mr. Benaissa referred to Article 9, item 6 of the Rules on Staff representation, which was read out to the Council and requested that this be respected.

Mr. Nefil's's above proposal was to be put to the vote when Mr. Collipal pointed out that the Bureau always took its decisions within the Council, through it's work programme and left the meeting, at which point there was no quorum.

The meeting rose at 16.45 p.m.

F

## 17ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 7ème réunion du Conseil  
tenue le 3 novembre 1999, à 10h00, salle VIII

---

**Présents** : M. Albertolli, Mme Anastassova, M. Collipal, M. Cuttat, Mme Hanachi, Mme Kesavan, M. Lindup, M. Nefil, Mme Salfati, M. Stefanopoulos, Mme Tro, M. Uranga, M. Vangeleyn, M. Vigne, M. Winch.

**Absents** : M. Baccouche, M. Benaissa (mission), M. Borgeon, M. Bouchuiguir, M. Campons (congé), M. Dougan-Beaca, M. Pesut (réunion), M. Prémont (réunion), M. Secret (mission).

\* \* \*

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes.
3. Rapport du Bureau exécutif, y compris les résumés et communications.
4. Election d'un membre du Bureau exécutif pour remplacer M. M. Fayache
5. Décisions du Bureau exécutif.
6. Divers.
7. Date et ordre du jour de la prochaine séance.

PRESIDENT : J. CUTTAT

**Point 1 : adoption de l'ordre du jour**

Le point 4 sera discuté avant le point 3.

**Point 2 : adoption des minutes.**

Pas de minutes à adopter à cette séance.

**Point 4 : élection d'un membre du Bureau exécutif**

M. Secret, actuellement en mission, est candidat au poste vacant du Bureau exécutif.

Mme Hanachi fait remarquer que la personne en question doit être physiquement présente dans la salle lors de l'élection. M. Vigne mentionne lui que le règlement ne s'oppose pas à ce que quelqu'un absent soit élu s'il n'y a aucun autre candidat à ce poste.

M. Nefil suggère de reporter cette élection à la semaine prochaine lorsque l'intéressé sera là et demande formellement de repousser l'élection du membre du Bureau exécutif à la semaine prochaine.

M. Uranga fait opposition à cette proposition. M. Nefil retire sa proposition et présente M. Vangeleyn comme candidat au Bureau exécutif.

On passe au vote. M. Secret obtient 10 voix et M. Vangeleyn 6 voix. Comme il faut 13 voix pour être élu, on passe à un 2ème tour .

M. Secret obtient 9 voix et M. Vangeleyn 7 voix.

M. Nefil demande de reporter ce point à une autre réunion du Conseil. Il en est ainsi décidé.

### Point 3 : Rapport du Bureau exécutif

- Les activités du Bureau exécutif ont été très importantes depuis la dernière réunion du mois de juin. On a préparé beaucoup de documents pour le SMCC de juillet. De nombreuses circulaires ont été émises. Le contact avec l'administration a été constamment maintenu, sans compter les réunions avec les chefs de service pour d'autres questions telles que celle relative aux collègues temporaires.

- Problème du SAFI : la prochaine réunion qui sera organisée avec la mission permanente de la Suisse se fera en notre présence.

- Grade de performance : le Bureau exécutif a sorti une circulaire de façon à obtenir de tous les collègues des informations que l'administration a refusé de fournir.

- Le Bureau exécutif s'est toujours attaché à prendre des mesures de mise en oeuvre déjà formulées et acceptées par le Conseil, notamment l'introduction des normes du travail. Il a essayé de donner le maximum de publicité à cet effet, y compris dans la presse.

Une lettre a été adressée au Secrétaire général des Nations Unies et aux Etats Membres avec un résumé de notre démarche, de notre programme de travail, une copie du document ~~❖~~Ethics~~❖~~ et le projet de résolution. Ces derniers sont ainsi informés de la priorité donnée à notre programme de travail et aux droits de l'homme.

- Des communiqués sur l'hygiène, le programme de formation, les séminaires donnés par des juristes sur la question des droits de l'homme ont été distribués aux fonctionnaires.

Pour toutes les décisions adoptées, le Secrétaire exécutif

s'en est toujours tenu au rôle du Bureau exécutif, à savoir la mise en oeuvre des décisions prises au titre du programme de travail du Conseil.

- Le Bureau exécutif a également estimé qu'au niveau du lobbying à la 5ème Commission, il faudrait choisir des personnes déjà habituées à ce genre de démarches.

M. P. Vangeleyn mentionne un dysfonctionnement au sein du Conseil. Le Conseil n'a même pas été informé que le Secrétaire exécutif allait s'adresser à la presse.

M. Nefil rappelle à M. Vigne qu'il doit consulter au préalable les membres du Conseil. Il veut savoir qui a décidé d'autoriser des cours de formation, qui en est le professeur, qui va payer ces cours et qui peut y assister. Le Conseil n'a reçu aucune information à ce sujet. En ce qui concerne l'interview du Secrétaire exécutif dans la Tribune de Genève, le problème est le même. A partir de ce jour, toutes les décisions prises par le Bureau exécutif devront être soumises aux membres du Conseil, sans quoi ces décisions seront considérées comme illégales, et l'administration à New York en sera informée.

Mme Tro se plaint du peu de réunions du Conseil et d'avoir à connaître ce que fait le Bureau exécutif uniquement par l'intermédiaire de la la presse ou de ~~UN SPECIAL~~. Elle aimerait également savoir où en est le projet de révision du Règlement de la représentation du personnel de l'ONUG.

La réunion est levée à 12h30.

**MINUTES OF THE EXTRAORDINARY MEETING  
OF THE STAFF COORDINATING COUNCIL**

**Held on 28 September 1999, at 11.00 a.m. in Room IX**

---

Present: Mr. Albertoli; Ms. Anastassova; Mr. Baccouche; Mr. Benaissa; Mr. Borgeon; Mr. Campos; Mr. Collipal; Mr. Cuttat; Mr. Mathews; Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Ms. Kourchidian; Mr. Lindup; Mr. Nefil; Mr. Pesut; Mr. Premont; Ms. Salfati; Mr. Secret; Mr. Stefanopoulos; Ms. Tro; Mr. Uranga; Mr. Vigne; Mr. Winch

Excused: Mr. Dougan-Beaca; Mr. Vangeleyn

---

**AGENDA**

**SMCC**

(Adoption of Staff Coordinating Council's draft position paper on documents  
SMCC-XXIII/1999/2 and 3 with a view to the Special Session of SMCC  
which will take place in New York from 4 to 6 October 1999)

President : Mr. J. Cuttat

The meeting was called to order at 11.10 a.m.

In opening the meeting, the President welcomed Ms. Kourchidian, as a new Council member.

Mr. Nefil pointed out that since Mr. Bouchuiguir was also present at the meeting and as he had not tendered his resignation to the Council, there was no reason for Ms. Kourchidian to replace him.

The President advised that Ms. Kourchidian had been notified by the Polling Officers that she was elected to the Council in replacement of Mr. Bouchuiguir, whose seat was vacant as he was away on mission until the year 2001. It was, therefore, not up to the Council to overrule a decision taken by Polling Officers.

After further discussion, during the course of which Mr. Bouchuiguir left the meeting room, Mr. Nefil stated that he would make a recourse to invalidate any decision taken by vote in the present composition of the Council.

The Council took up its agenda.

Mr. Vigne informed the Council of the reasons for calling an Extraordinary Staff Assembly, i.e. to inform staff of what was happening within SMCC. During this Assembly, a mandate would

be sought for the delegation, to strongly contest certain proposals made in document ST/AI/1999/8, amongst other points. However, some members felt that the mandate should first be adopted by the Council before being put to the staff.

With regard to the delegation the Executive Bureau proposed that the Executive Secretary, together with Ms. Salfati, should represent the staff.

As for the Council's draft position paper, Mr. Campos proposed that since there was not sufficient time to discuss the document in detail, Mr. Lindup, together with Mr. Pesut and Mr. Stefanopoulos, should form a working group to prepare the final document.

Mr. Benaissa proposed that Mr. Borgeon also take part in the working group.

The Council decided on the constitution of the above working group.

Mr. Nefil demanded a vote and Mr. Baccouch proposed voting on each person nominated individually, which proposal Mr. Nefil seconded. However, the Council decided to vote first on whether the delegation should comprise of two or three persons.

#### Delegation of two

11 for

1 abstention

#### Delegation of three

11 for

1 abstention

The question was reformulated and another vote was taken for a delegation of two, with the following result:

12 votes for;

10 against

1 abstention

The Council agreed to send a delegation of two.

The Council then voted for each person nominated, in alphabetical order, as follows:

Mr. Lindup	10 votes
Ms. Salfati	12 votes
Mr. Stefanopoulos	8 votes
Ms. Tro	6 votes

Mr. Vigne and Ms. Salfati were nominated as the Council's delegation to the Special Session of SMCC.

The President informed the meeting that the resolution to be presented to the staff at the Extraordinary Assembly would be sent to the Council as soon as possible.

The meeting rose at 1.00 p.m.

**17ème CONSEIL DE COORDINATION**

Minutes de la réunion  
tenue le 8 juin 1999, à 11h00

---

**Présents** : M. Albertolli (NEW WOOD), Mme Anastassova (REFORME), M. Baccouche (INDEPENDANTS), M. Benaïssa (INDEPENDANTS), M. Borgeon (NOUVELISTE), M. Campos (NEW WOOD), M. Collipal (NEW WOOD), M. Cuttat (INDEPENDANTS), M. Dougan-Beaca (SSG/UPS), M. Fayache (UN 2000), Mme Hanachi (NOUVELISTE), Mme Kesavan (NEW WOOD), M. Lindup (NEW WOOD), M. Nefil (NOUVELISTE), M. Prémont (NEW WOOD), Mme Salfati (INDEPENDANTS), M. Stéfanopoulos (SSG/UPS), Mme Tro (REFORME), M. Uranga (INDEPENDANTS), M. Vangeleyn (REFORME), M. Vigne (NEW WOOD), M. Winch (NEW WOOD).

**Absents** : M. Bouchuiguir (NEW WOOD), M. Pesut (REFORME), M. Secret (UN 2000).

\* \* \*

Cette réunion a été convoquée suite à la décision de la Commission d'arbitrage d'annuler les élections à la Présidence du Conseil et du Bureau exécutif du 17 mars 1999.

Mme Anastassova rappelle que la composition du Bureau exécutif devrait refléter toutes les tendances représentées au Conseil.

a) **Election du Président du Conseil**

M. Campos propose M. Cuttat au poste de Président du Conseil (candidature appuyée par M. Collipal).

**RESULTATS** : 20 voix et 2 bulletins blancs.

**M. Cuttat est élu Président du Conseil.**

b) **Election du Vice-Président du Conseil**

M. Campos propose Mme Kesavan (candidature appuyée par M. Collipal) et M. Vangeleyn propose Mme Tro (candidature appuyée par M. Stéfanopoulos).

**RESULTATS** :

- Mme Kesavan : 12 voix
- Mme Tro : 9 voix
- 1 bulletin blanc

Vu qu'aucune des deux candidates n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un second tour.

**RESULTATS :**

- Mme Kesavan : 14 voix
- Mme Tro : 8 voix

**Mme Kesavan est élue Vice-Présidente du Conseil.**

**ELECTION DU BUREAU EXECUTIF**

Les listes D et F ont droit à 1 siège d'office et doivent désigner leur candidat. Les autres sièges doivent être pourvus par vote à bulletin secret.

**1er siège** : M. Collipal (New Wood) **désigne** M. Campos.

**2ème siège** : Mme Salfati (IND) **désigne** M. Benaïssa.

Il reste 5 sièges à pourvoir.

**3ème siège** :

M. Campos propose M. Collipal (candidature appuyée par M. Fayache). Mme Anastassova propose M. Vangeleyn (candidature appuyée par M. Nefil).

**RESULTATS**

- M. Collipal : 12 voix
- M. Vangeleyn : 8 voix
- Bulletins blancs : 2

La majorité absolue n'étant pas obtenue, on doit procéder à un second tour.

- M. Collipal : 13 voix
- M. Vangeleyn : 8 voix
- Bulletin blanc : 1

**M. Collipal est élu.**

**4ème siège à pourvoir**

M. Campos propose M. Vigne (candidature appuyée par M. Fayache). M. Nefil propose M. Baccouche (candidature appuyée par M. Stéfanopoulos). M. Vangeleyn propose Mme Tro (candidature appuyée par M. Stéfanopoulos).

### RESULTATS

- M. Vigne : 14 voix
- M. Baccouche : 3 voix
- Mme Tro : 4 voix
- Bulletin blanc : 1.

M. Vigne est élu.

### 5ème siége

M. Campos propose Mme Salfati (candidature appuyée par M. Vigne). Mme Hanachi propose M. Vangeleyn (candidature appuyée par M. Nefil).

- Mme Salfati : 13 voix
- M. Vangeleyn : 9 voix

Mme Salfati est élue.

### 6ème siége

M. Campos propose M. Uranga (candidature appuyée par M. Fayache). Mme Anastassova propose M. Vangeleyn (candidature appuyée par Mme Tro).

### RESULTATS

- M. Uranga : 14 voix
- M. Vangeleyn : 8 voix

M. Uranga est élu.

### 7ème siége

M. Campos propose en l'absence de M. Secret la candidature de M. Fayache (candidature appuyée par M. Uranga).

Mme Anastassova propose M. Vangeleyn (candidature appuyée par Mme Tro).

M. Dougan-Beaca demande à M. Fayache qui doit partir en retraite s'il aura l'assurance d'être encore là pour le restant du mandat dans le Bureau exécutif.

M. Vigne fait valoir que dans le règlement de la représentation du personnel, il n'y a rien de prévu sur cette question et qu'il n'y a donc pas d'objection à ce que M. Fayache soit éligible.

### RESULTATS

- M. Fayache : 11 voix
- M. Vangeleyn : 10 voix
- Bulletin blanc : 1

La majorité absolue n'étant pas obtenue, il est procédé à un 2ème tour de scrutin.

- M. Fayache : 12 voix
- M. Vangeleyn : 10 voix

La majorité absolue n'étant pas obtenue, il est procédé à un 3ème tour.

- M. Fayache : 13 voix
- M. Vangeleyn : 9 voix

### M. Fayache est élu.

Mme Tro fait remarquer que l'élection qui vient d'avoir lieu montre une fois de plus que la composition du Bureau exécutif ne reflète pas la composition du Conseil. En ce qui concerne l'élection de M. Fayache, ce n'est pas une question de règlement mais de bon sens vu qu'on ne peut pas présumer de la prolongation de son contrat au-delà de la date de sa mise à la retraite. Elle note une attitude obstinée de certains membres du Conseil qui n'est pas favorable aux intérêts du personnel.

### ELECTION DU SECRETAIRE EXECUTIF

M. Campos propose la candidature de M. Vigne (candidature appuyée par M. Collipal). Il n'y a pas d'autres candidatures.

### RESULTATS

M. Vigne obtient 14 voix, 6 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

M. Vigne est élu Secrétaire exécutif du Conseil de coordination.

MINUTES OF THE 6TH MEETING, 2ND REPRISE, OF THE SEVENTEENTH  
STAFF CO-ORDINATING COUNCIL HELD ON 22 JUNE 1999,  
IN ROOM XXIII AT 11.00 A.M.

Present: Mr. Albertolli; Ms. Anastassova; Mr. Baccouche; Mr. Benaissa; Mr. Campos;  
Mr. Collipal; Mr. Cuttat; Mr. Fayache; Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Mr. Lindup;  
Mr. Nefil; Mr. Premont; Ms. Salfati; Mr. Secret; Mr. Stefanopoulos; Ms. Tro;  
Mr. Uranga; Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne; Mr. Winch

Excused: Mr. Borgeon; Mr. Bouchuiguir; Mr. Dougan-Beaca; Mr. Pesut

---

PROVISIONAL AGENDA

5. Preparation for the next meeting of SMCC
6. Other matters
7. Date and agenda for next Council meeting

Chairman: Mr. J. Cuttat

The meeting was called to order at 11.05 a.m

Item 5: Preparation for the next meeting of SMCC

The President reminded the Council that the previous meeting had ended with Mr. Stefanopoulos's proposal to adopt the paper for SMCC, without discussion but that, unfortunately, at this point there was no quorum.

Mr. Vigne pointed out that he had invited Council members to let him have comments or proposals for the SMCC position paper, but none had been received.

Mr. Stefanopoulos withdrew his proposal.

After a lengthy discussion as to whether or not to discuss the SMCC position paper, nominal votes were taken on the following question:

Should the Council adopt the document to be sent to New York for SMCC XXIII, which would serve as the basis for the Council's delegation, without discussion?

For

Mr. Albertolli  
Mr. Baccouche  
Mr. Campos  
Mr. Collipal  
Mr. Fayache  
Ms. Kesavan

Abstentions

Mr. Benaissa  
Mr. Cuttat  
Mr. Premont

Against

Ms. Anastassova  
Ms. Hanachi  
Mr. Stefanopoulos  
Mr. Vangeleyn



For

Abstentions

Against

Mr. Lindup  
Ms. Salfati  
Mr. Secret  
Mr. Uranga  
Mr. Vigne  
Mr. Winch

The paper was adopted without discussion by 12 votes for, 3 abstentions and 4 against.

Mr. Campos wished to make some clarifications but Mr. Vangeleyn demanded that this subject be closed, since the Council had adopted the paper without discussion. Mr. Nefil seconded this.

The motion was unanimously adopted.

With regard to the delegation, Mr. Vigne advised that, in the Bureau's opinion it should be composed of four persons, or five if Mr. Fayache's contract could be extended. It was suggested that Mr. Campos, Mr. Fayache and Ms. Salfati go for the first week and Messrs. Collipal and Vigne the second.

Mr. Vangeleyn pointed out that the rules of SMCC allowed for one member and one alternate and asked who would pay for the other members.

Mr. Vigne replied that Ambassador Reed had informed him that the Administration would pay for two persons and Mr. Noetzel had confirmed this. He also reminded the meeting that Mr. Fayache would only go if his contract was extended.

Mr. Nefil proposed that Ms. Tro be included in the delegation. Ms. Hanachi and Messrs. Stefanopoulos and Vangeleyn seconded the proposal.

Mr. Benaissa proposed that first of all the number making up the delegation should be established, after which the delegation could be voted.

Mr. Nefil seconded the proposal.

The composition of the delegation, proposed by the Executive Bureau, was put to the vote (nominative) i.e.

To send a delegation of five members;

First week : Mr. Campos, Mr. Fayache, Ms. Salfati  
Second week : Mr. Vigne and Mr. Collipal.

For

Mr. Albertolli  
Mr. Campos  
Mr. Collipal  
Mr. Fayache  
Ms. Kesavan  
Mr. Lindup  
Mr. Premont  
Ms. Salfati  
Mr. Secret  
Mr. Uranga  
Mr. Vigne  
Mr. Winch

Abstentions

Mr. Baccouche  
Mr. Benaissa  
Mr. Mr. Cuttat

Against

Ms. Anastassova  
Ms. Hanachi  
Mr. Nefil  
Mr. Stefanopoulos  
Mr. Vangeleyn

The delegation proposed by the Executive Bureau was accepted by 12 votes for, 3 abstentions and 5 votes against.

Mme. Tro stated that in voting in this manner, it was clear that there would be no point in voting for the other proposals and Mr. Nefil wished to know where he stood with his proposal.

After an unfruitful discussion, the meeting adjourned at 12.20 as there was no longer a quorum.

MINUTES OF THE 6TH MEETING, 1ST REPRISÉ, OF THE SEVENTEENTH  
STAFF CO-ORDINATING COUNCIL HELD ON 16 JUNE 1999,  
IN ROOM IX AT 10.00 A.M.

Present: Mr. Albertolli; Mr. Benaissa; Mr. Borgeon; Mr. Campos; Mr. Collipal;  
Mr. Cuttat; Mr. Fayache; Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Mr. Lindup; Mr. Nefil;  
Mr. Premont; Ms. Salfati; Mr. Secret; Mr. Stefanopoulos; Ms. Tro; Mr. Uranga;  
Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne; Mr. Winch

Excused: Ms. Anastassova; Mr. Pesut;

Absent without excuse: Mr. Baccouche; Mr. Bouchuiguir; Mr. Dougan-Beaca;

---

PROVISIONAL AGENDA

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes
3. Report of the Executive Bureau
4. Adoption of the Staff Council's Budget for 1999-2000
5. Preparation for the next meeting of SMCC
6. Other matters
7. Date and agenda for next Council meeting

Chairman: Ms. H. Kesavan

The meeting was called to order at 10.25 a.m

Item 1: Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Item 2: Adoption of the minutes

Mr. Vangeleyn contested the fact that in the minutes of the 5th meeting of the Council, he was marked absent, but on page 3, a request to postpone the meeting was attributed to him.

Mr. Stefanopoulos also pointed out that, he had not made a statement regarding legality, as appeared on page 2 of the reprise, dated 23 April, but that the statement he had made did not, in fact appear.

Ms. Kesavan reminded the Council that decisions ONLY were to be reflected in the minutes. She asked that all points to be included should be sent to the Council by E:mail.

The minutes of the 5th meeting of the Coordinating Council were adopted with the amendments requested, which should be forwarded to the Secretariat by cc:mail.

Item 3: Report of the Executive Bureau

Mr. Vigne brought the Council up-to-date with the Bureau's activities. The minutes of Bureau meetings to 10 May 1999 had also been sent to Council members.

After the report, a discussion took place and Mr. Campos brought up the question of SAFI.

It was agreed that this matter should be discussed under Item 6 "Other matters".

Amongst other matters brought up during the discussion was the meeting Mr. Vigne had with medical insurance, and problems which temporary staff in Distribution Service were experiencing. Mr. Vigne assured the Council that he had attended the meeting with Medical Insurance on behalf of New Wood and FICSA and did not concern the Council.

At 11.00 a.m. Mr. Cuttat took the Chair

The discussion continued and Ms. Tro wished to know why the President of the Linguistics Sectoral Assembly had not been invited to the meeting with Mrs. Corvington and wished to be informed of the outcome. Finally, Ms. Tro left the room as, after repeated requests, she felt her question remained unanswered. Mr. Lindup regretted her departure in supporting her position.

Mr. Vangeleyn requested that the letter written to the Director General, by Mr. Vigne, regarding the decision of the Arbitration Commission, together with the reply, be published.

Item 4: Adoption of the Staff Council's Budget for 1999-2000

Mrs. Salfati presented the budget after which various points were discussed and the limitations of the budget, as presented, were pointed out.

The President proposed that Mrs. Hanachi be requested to contact Mrs. Salfati regarding the presentation of the budget. He admitted that there were some technical points to be clarified and pointed out that it should have been approved after the first months of the Council's constitution.

Finally nominative votes were taken on the following:

- (a) Should the adoption of the budget be delayed until a clearer budget was given?

For :

Mr. Borgeon  
Ms. Hanachi  
Mr. Nefil  
Mr. Stefanopoulos

Against :

Mr. Albertoli  
Mr. Campos  
Mr. Collipal  
Mr. Cuttat

For

Mr. Vangeleyn

Against

Mr. Fayache  
Ms. Kesavan  
Mr. Lindup  
Ms. Salfati  
Mr. Secret  
Mr. Uranga  
Mr. Vigne  
Mr. Winch

The proposal was rejected by 12 votes against 5.

(b) Should the budget be approved as it stood:

For:

Mr. Albertolli  
Mr. Campos  
Mr. Collipal  
Mr. Cuttat  
Mr. Fayache  
Ms. Kesavan  
Mr. Lindup  
Ms. Salfati  
Mr. Secret  
Mr. Uranga  
Mr. Vigne  
Mr. Winch

Against :

Mr. Borgeon  
Ms. Hanachi  
Mr. Nefil  
Mr. Stefanopoulos  
Mr. Vangeleyn

The budget was approved by 12 votes against 5.

Item 5: Preparation for the next meeting of SMCC

Mr. Stefanopoulos proposed that all the documents to be submitted by the Bureau to SMCC XXIII be voted on without discussion, by nominal vote.

The meeting adjourned at 12.50 p.m. as there was no longer a quorum.

## 17ème CONSEIL DE COORDINATION

Procès verbal de la reprise de la 5ème réunion  
tenue le 23 avril 1999, à 11h00

---

**Présents** : M. Albertolli, Mme Anastassova, M. Baccouche, M. Benaïssa, M. Borgeon, M. Campos, M. Collipal, M. Dougan-Beaca, M. Fayache, Mme Hanachi, M. Lindup, M. Nefil, M. Pesut, M. Prémont, Mme Salfati, M. Secret, M. Stefanopoulos, Mme Tro, M. Uranga, M. Vigne, M. Winch.

**Absents** : M. Bouchuiguir (excusé), M. Cuttat (malade), Mme Kesavan (mission), M. Vangeleyn (mission).

\* \* \*

### ORDRE DU JOUR

4. Projet de programme de travail du Conseil pour 1999-2000.
5. Divers.
6. Date et ordre du jour de la prochaine réunion.

Président : M. Benaïssa

-----

#### Point 4 : projet de programme de travail du Conseil

M. Nefil demande à supprimer (par. 4) "En effet, il est impératif que soient appliquées au sein même de l'Organisation les normes ....extérieur" et de modifier ce paragraphe.

- POUR l'amendement de M. Nefil : 3
- Contre : 13
- Abstentions : 3

#### L'amendement de M. Nefil est rejeté.

Mme Tro apporte des modifications au Chapitre I (par. 3) "Protection des droits et exercice de la justice" : remplacer le 2ème alinéa par le texte donné à J. Vigne. Elle est appuyée dans ce sens par M. Secret.

Le Conseil passe au vote :

- POUR : 10
- CONTRE : 8
- ABSTENTION : 1

#### L'amendement est accepté.

M. Nefil propose dans le Chapitre I (par. 3) "Protections des droits et exercice de la justice" de commencer directement par maintenir une justice, enlever le véritable aspect de la protection des droits.

- POUR : 6
- CONTRE : 13
- ABSTENTION : 1

**L'amendement est rejeté.**

M. Nefil propose au Chapitre I (par. 3): de remplacer "dénonciation systématique auprès du Secrétaire exécutif" par "Conseil de coordination".

M. Secret et Mme Tro appuient cette proposition.

**Le Conseil approuve par acclamation cet amendement.**

- 4ème paragraphe (2ème page) : il y a 2 propositions d'amendement venant de M. Nefil et de Mme Tro (voir textes donnés à M. Vigne)

Amendement de M. Nefil

- POUR : 3
- CONTRE : 13
- ABSTENTIONS : 3

**L'amendement est rejeté.**

Amendement de Mme Tro

- POUR : 15
- CONTRE : 3
- ABSTENTIONS : 3

**L'amendement est accepté.**

Rubriques contrats

Par. 4 (organes paritaires) : Mme Tro propose de remplacer l'intitulé par "nominations et promotions" (voir texte remis à J. Vigne).

M. Nefil demande à revoir la dernière phrase (voir texte remis à J. Vigne).

- POUR : 11
- CONTRE : 3
- ABSTENTION : 4

**L'amendement est accepté.**

- "Temporaires" (point c) du paragraphe 2 intitulé "Contrats" :  
M. Nefil propose un amendement (remis à J. Vigne).

- POUR : 6
- CONTRE : 11
- ABSTENTION : 2

**L'amendement est rejeté.**

- Organes paritaires : proposition de Mme Tro (remise à J. Vigne)

- POUR : 3
- CONTRE : 12
- ABSTENTIONS : 3

**L'amendement est rejeté.**

- 3ème paragraphe "recrutement" : M. Nefil propose les collègues des Droits de l'homme et du UNCHR et UNCC doivent être considérés comme candidats externes.

- POUR : 4
- CONTRE : 15
- ABSTENTION : 1

**L'amendement est rejeté.**

- Mme Tro : "nous poursuivons avec l'administration" (p. 3)

Elle veut supprimer le 3ème alinéa qui n'est pas clair.

M. Secret l'appuie.

- POUR : 7
- CONTRE : 6
- ABSTENTION : 3
- BULLETIN BLANC : 1

**L'amendement est accepté.**

- Développement de carrière (p.3)

M. Nefil propose un 5ème paragraphe qui remplacerait "pour ce qui est de la formation" (3ème par. du développement de carrière).

- POUR : 3
- CONTRE : 14
- ABSTENTIONS : 2

**L'amendement est rejeté.**

- Pour le PAS, Mme Tro propose : "nous étudierons le PAS".

Messieurs Secret et Nefil appuient l'amendement de Mme Tro.

- POUR : 11
- CONTRE : 5
- ABSTENTION : 1

**L'amendement est accepté.**

- Pension et âge de la retraite (page 3)

M. Stefanopoulos et Mme Tro font des amendements.

- Mme Tro propose de remplacer la 2ème phrase : politique de la Caisse des pensions...améliorées". Elle propose la politique et les prestations de la Caisse des pensions devraient être améliorées.

- POUR : 13
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 4

**L'amendement de Mme Tro est accepté.**

- M. Stefanopoulos demande à rajouter un paragraphe "lumpsum" concernant l'héritier, après décès du fonctionnaire.

**Le Conseil accepte par acclamation.**

M. Uranga propose un amendement sur la Caisse des pensions (texte remis à J. Vigne).

- POUR : 18
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 1

**L'amendement est adopté.**

Dans le paragraphe "Services sociaux et services communs" (page 4), Mme Hanachi propose de revoir ce qui concerne la crèche : "Nous demanderons le rétablissement d'une subvention qui était gardée à la crèche internationale et fermée en 1993 par manque d'appui financier. Ce texte remplacerait la lère phrase du paragraphe services sociaux et services communs

- POUR : 12
- CONTRE : 2
- ABSTENTIONS : 3

**L'amendement est accepté.**

Il reste deux amendements de Messieurs Premont pour la banque et Lindup (dernier paragraphe, p.4 "Services sociaux et communs"). Mettre : "mécontentement au lieu de dissatisfaction".

**Ces amendements sont acceptés par acclamation.**

M. Prémont concernant les assemblées de secteur, cela s'insère sous le paragraphe 3, nouveau par. à mettre à la fin du chapitre 3, par. 2 "activités de la représentation du personnel".

- POUR : 18
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

**Le Conseil accepte cet amendement.**

- Page 5 le 3 devient 4. Mme Hanachi propose "relations actuelles avec le CCISUA" au lieu de "relations avec les fédérations".

- POUR : 4
- CONTRE : 13
- ABSTENTION : 1

**L'amendement est rejeté.**

Nous avons amendé notre programme de travail paragraphe par paragraphe. Le Conseil doit adopter son programme de travail dans sa totalité. A cet effet, Mme Tro demande un appel nominal.

- |                  |            |                   |            |
|------------------|------------|-------------------|------------|
| - M. PREMONT :   | OUI        | - M. COLLIPAL :   | OUI        |
| - M. LINDUP :    | OUI        | - M. ALBERT :     | OUI        |
| - M. WINCH :     | OUI        | - M. ALBERTOLLI : | OUI        |
| - M. CAMPOS :    | OUI        | - MME SALFATI :   | OUI        |
| - M. FAYACHE :   | OUI        | - M. SECRET :     | OUI        |
| - M. BACCOUCHE : | OUI        | - M. BORGEON :    | ABSTENTION |
| - M. NEFIL :     | NON        | - MME HANACHI :   | ABSTENTION |
| - MME TRO :      | ABSTENTION | - M. PESUT :      | OUI        |
| - M. VIGNE :     | OUI        | - M. BENAÏSSA :   | OUI        |

**Le programme de travail est adopté.**

Mme Tro demande qu'on mentionne les résultats des votes dans le programme de travail à distribuer au personnel.

La séance est levée à 13h15.

## 17ème CONSEIL DE COORDINATION

Procès-verbal de la réunion  
tenue le 21 avril 1999, à 11h00

---

**Présents** : M. Albertolli, Mme Anastassova, M. Baccouche, M. Benaïssa, M. Campos, M. Collipal, M. Cuttat, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Kesavan, M. Lindup, M. Nefil, M. Pesut, M. Premont, Mme Salfati, M. Secret, M. Stefanopoulos, Mme Tro, M. Uranga, M. Vigne, M. Winch.

**Absents** : M. Borgeon (mission), M. Bouchuiguir, M. Dougan-Beaca (excusé), M. Vangeleyn (mission).

\* \* \*

### Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes.
3. Rapport du Bureau exécutif.
4. Adoption du programme de travail du Conseil pour 1999-2000.
5. Divers.
6. Date et ordre du jour de la prochaine réunion.

Président : J. Cuttat

### Point 1 : adoption de l'ordre du jour

Adopté sans modification.

### Point 2 : adoption des minutes

Les minutes de la 4ème réunion tenue le 7 avril 1999 sont approuvées.

### Point 3 : rapport du Bureau exécutif

La préparation du programme de travail a fait l'objet de plusieurs discussions au niveau du Bureau exécutif ainsi qu'au niveau du groupe de travail constitué. Le Bureau a eu d'autres activités d'intervention intérimaire telles que la question du téléphone public et le SAFI. En ce qui concerne le SAFI, le Bureau a décidé d'envoyer une lettre au Directeur général en demandant la constitution d'un groupe de travail composé de représentants du personnel, de l'administration et de la mission permanente suisse. La situation est extrêmement grave, certains employés font l'objet de poursuites par l'Administration

fiscale genevoise. Il faut demander la suspension des poursuites jusqu'à ce que la situation des employés soit clarifiée.

En ce qui concerne le téléphone, une lettre a été adressée au Directeur général pour demander la mise en oeuvre des résultats des référenda.

Messieurs Nefil et Stefanopoulos mentionnent que le Bureau exécutif a pris des décisions sans avoir consulté le Conseil, ce qui est illégal.

Le Conseil vote la motion de clôture de ce débat.

- POUR : 15
- CONTRE : 2
- ABSTENTIONS : 4

La motion est acceptée.

#### Point 4 : adoption du programme de travail du Conseil

Ce document distribué par E-mail est le résultat du travail du Bureau exécutif et d'un groupe de rédaction élargi à la participation des membres du Conseil, tous les groupes composant le Conseil avaient la possibilité d'envoyer un représentant. Le programme de travail a été préparé par le groupe de travail et le projet a été approuvé par le Bureau exécutif.

#### Commentaires des membres du Conseil :

- M. Nefil demande d'étudier le programme de travail page par page et de retirer (page 1) le 1er paragraphe qui relève plutôt d'une campagne électorale et qui n'est pas en relation avec les intérêts du personnel.
- Mme Hanachi dit que les informations relatives à la crèche sont totalement erronées. Elle n'aime pas la terminologie du cahier de doléances. En ce qui concerne la FICSA, actuellement nous sommes membres du CCISUA donc on ne peut que parler du CCISUA, même si on peut devenir membre de la FICSA dans le futur ; elle demande donc à changer le titre du paragraphe. Elle est appuyée par M. Nefil.
- Mme Tro propose d'examiner le texte paragraphe par paragraphe, la forme et le fond allant ensemble.
- M. Stefanopoulos demande pour ce texte un vote par appel nominal. Il est appuyé par M. Fayache.
- M. Premont est d'avis de supprimer le 1er paragraphe. En ce qui concerne la partie "organes paritaires au Commissariat des droits de l'homme", il faut supprimer : "qui donne les mêmes droits et mesures d'exception"

pour les candidats extérieurs vis-à-vis des fonctionnaires de l'ONU". M. Premont propose au Bureau exécutif de consulter les assemblées de secteur pour ce paragraphe. En ce qui concerne le PAS, le supprimer pourrait être dangereux. Comment motiver nos collègues quand il n'y a rien pour remplacer le PAS ?

- M. Benaïssa propose la suppression du paragraphe 3 (2ème page).

M. Vigne a beaucoup travaillé sur ce programme et est déçu de voir la situation présente : non seulement certains groupes n'ont pas participé à la rédaction, mais parmi ceux qui y ont participé, les interventions présentées auraient dû être faites par les représentants du groupe concerné. Le Conseil devrait maintenant voter ce programme de travail.

Mme Hanachi trouve que ce document a des points positifs et propose de donner l'occasion à chacun d'apporter ses commentaires et que dans 3 jours le Conseil tienne une réunion extraordinaire pour voter.

M. Campos s'oppose à cette proposition et demande de voter contre l'ajournement de cette réunion.

Le Président dit qu'on doit voter sur les amendements avant de voter sur un texte. Or, actuellement le Conseil ne dispose pas des amendements écrits pour savoir sur quoi il doit voter. Il demande une suspension de séance de 5 minutes pour consulter une personne de chaque liste.

*me Hanachi*  
M. Vangeleyn demande de reporter cette réunion, étant entendu que les personnes qui ont des amendements pourront les envoyer au Secrétaire exécutif et le Conseil pourra voter ultérieurement sur ces amendements, puis sur le texte final.

Le Président, qui doit s'absenter, passe la présidence à Mme Kesavan.

Messieurs Nefil et Baccouche font remarquer qu'on ne peut pas voter pour un texte qui va par la suite être amendé. Il faut donc reporter cette réunion à plus tard.

Le Président est de retour.

Décision : le Conseil se tiendra le vendredi 23 avril pour une reprise de cette réunion. Il procédera d'abord à un vote sur les amendements, puis votera sur l'ensemble du programme de travail. Les amendements devront parvenir par écrit à M. Vigne, au plus tard le 22 avril à 18 heures et seront distribués au Conseil à la reprise de la réunion.

J.P.V. Cuttat  
Je 9, le 14.4.99

17ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 4ème réunion  
tenue le 7 avril 1999, à 11h00

---

**Présents** : M. Albertolli, Mme Anastassova, M. Benaïssa, M. Campos, M. Collipal, M. Cuttat, M. Dougan-Beaca, M. Fayache, Mme Hanachi, Mme Kesavan, M. Lindup, M. Pesut, Mme Salfati, M. Secret, M. Stefanopoulos, M. Uranga, M. Vigne, M. Winch.

**Absents** : M. Baccouche, M. Borgeon (mission), M. Bouchuiguir, M. Nefil (congé), M. Prémont (réunion), Mme Tro (réunion), M. Vangeleyn (excusé).

\* \* \*

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes.
3. Rapport du Bureau exécutif.
4. Projet de programme de travail du Conseil.
5. Constitution de la Commission financière.
6. 2ème reprise de l'Assemblée générale ordinaire du personnel.
7. Divers.
8. Date et ordre du jour de la prochaine séance.

PRESIDENT : J. CUTTAT

**Point 1 : adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans modification.

**Point 2 : adoption des minutes.**

Pas de minutes à adopter à cette séance.

**Point 3 : rapport du Bureau exécutif**

- Projet de programme de travail du Conseil : a été envoyé aux membres du Conseil par E Mail.

- Réunion avec le Directeur général :

Le Bureau exécutif a exposé au Directeur général les grandes orientations du programme de travail du Conseil de cette année.

Nous avons situé le cadre de notre action : dialogue permanent avec notre administration et avons dit au Directeur général que nous considérons comme nos seuls interlocuteurs le Secrétaire général et lui-même et que nos principaux termes de référence se situaient dans le cadre du processus de réforme. Nous allons être en contact permanent avec le personnel. Il est pour cela prévu d'envoyer prochainement un cahier de doléances à l'intention de tous les fonctionnaires pour obtenir des suggestions à leurs problèmes et les solutions à apporter. Nous avons également parlé du problème des délégations de pouvoir et de compétence. Nous lui avons fait savoir qu'il ne devait plus y avoir de décisions unilatérales de l'administration dans aucun domaine (Exemples : Service public du téléphone, situation du SAFI, Comité des marchés, Service des voyages, contrats avec la restauration). Vis-à-vis de nos collègues, nous voulons la transparence. Le personnel doit être associé dès le début à la prise de décisions, alors que nous sommes mis souvent devant un fait accompli.

Nous avons beaucoup insisté auprès du Directeur général sur le programme de travail que le Conseil est en train d'élaborer et notre intention d'intervenir aussi souvent que possible dès qu'il y a des questions à discuter. Le Directeur général a répondu qu'il espérait que puisse se réaliser l'ensemble de ce que nous prévoyons. Notre action se fera naturellement dans le cadre des conventions et des normes internationales du travail.

**Point 5 : Constitution de la Commission financière**

Cette Commission doit comporter 4 membres dont l'un est désigné par le Bureau exécutif. Le Bureau exécutif a désigné **Mme Salfati**. M. Collipal présente **Mme Cram-Martos** et M. Benaïssa propose **M. Liu et M. Winch**.

M. Liu et M. Winch présents acceptent de faire partie de la Commission financière.

Sont élus membres de la Commission financière : Mme Salfati, M. Liu, M. Winch. Le 4ème membre, Mme Cram-Martos, sera considéré élu quant on aura reçu son acceptation par écrit.

Point 6 : 2ème reprise de l'assemblée générale ordinaire du personnel

L'assemblée générale n'a pas pu se réunir. Le mandat des scrutateurs et des vérificateurs aux compte est venu à échéance le 31 mars 1999. Sans scrutateurs, on ne peut pas organiser des élections aux organes paritaires, ce qui est contraire aux statuts. On pouvait convoquer une nouvelle assemblée mais on n'aurait peut-être pas eu de quorum. On a donc demandé une 2ème reprise.

M. Dougan-Beaca pense qu'on aurait dû plutôt convoquer une assemblée extraordinaire car le Conseil ne peut pas convoquer une reprise de l'assemblée générale d'un précédent Conseil.

Point 4 : Projet de programme de travail du Conseil

J. Vigne a présenté un premier projet, avec un préambule important, où il a essayé de tenir compte de toutes les lignes principales exprimées dans les programmes respectifs des différents groupes de façon à ce qu'il reflète vraiment l'esprit des différents programmes de travail des différents groupes. Il est très important que le Secrétaire général soit convaincu que nous voulons collaborer avec lui et que nous voulons une situation de dialogue. IL faut faire référence au droit du travail.

M. Dougan-Beaca demande une suspension de séance de 2 mn pour consulter d'autres groupes.

Mme Anastassova demande que les sujets soient étudiés par un groupe de travail (formé d'un représentant de chaque groupe) qui travaillerait avec M. Vigne, avec un délai pour recevoir les commentaires.

Le Conseil décide que les commentaires seront transmis

individuellement ou collectivement au Secrétaire exécutif pour le mardi 13 avril 99, à 18 heures.

On convoquera ensuite un groupe de rédaction qui essaiera de présenter un texte aussi finalisé que possible. Il appartiendra au Conseil d'éliminer les éventuelles divergences qui subsisteraient. Les noms des personnes désignées par les groupes devront être communiqués au Secrétaire exécutif.

**Point 7 : Divers**

M. Dougan-Beaca précise que le Conseil n'a pas le pouvoir de forcer la démission d'un membre du Conseil sauf à majorité des 2/3, par conséquent M. Stefanopoulos ne démissionnera pas du Conseil.

**Point 8 : Date et ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil**

Le Bureau exécutif décidera de la date de la prochaine réunion du Conseil.

P. P.J. Cuttat  
1. L'... Pén...  
C. B. H. W.

## 17EME CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 3ème réunion  
tenue le 23 mars 1999, à 13h30, Salle F. Waskes-Fischer

---

**Présents** : M. Baccouche, M. Benaïssa, M. Bouchuiguir, M. Campos, M. Collipal, M. Cuttat, M. Fayache, Mme Kesavan, M. Lindup, M. Nefil, M. Premont, Mme Salfati, M. Secret, M. Stefanopoulos, Mme Tro, M. Uranga, M. Vangeleyn, M. Vigne, M. Winch.

**Absents** : M. Albertolli, Mme Anastassova (réunion), M. Borgeon (mission), M. Dougan-Beaca (mission), Mme Hanachi, M. Pesut.

---

**Président** : M. Cuttat

**Ordre du jour** :

Agression physique contre le Secrétaire exécutif.

M. Vigne mentionne au Conseil qu'il a écrit au Directeur général pour l'informer de ce qui s'était passé avec M. Stefanopoulos. M. Vigne a préparé un projet de décision qu'il souhaiterait voir adopté à cette séance et distribué au personnel car on ne peut admettre un tel comportement.

M. Vangeleyn estime que le Conseil n'est pas un organe de justice, qu'il s'agit-là d'une altercation entre deux personnes et que ce n'est pas le rôle du Conseil de traiter ce genre d'affaire.

M. Vigne estime qu'il ne s'agit pas d'une altercation mais d'une agression physique contre sa personne.

M. Campos demande à M. Stefanopoulos de démissionner.

M. Bouchuiguir regrette un tel incident, mais estime que ce n'est pas du ressort du Conseil. Il propose de nommer une Commission d'enquête qui ferait une recommandation au Conseil qui pourrait ensuite prendre une décision en connaissance de cause.

M. Benaïssa complète cette proposition en demandant que cette commission ou groupe soit composé d'une personne de chaque liste du Conseil et de faire rapport au Conseil d'ici deux semaines à l'occasion d'une réunion extraordinaire.

M. Nefil propose qu'on désigne un groupe (parmi les membres du Conseil) chargé d'étudier l'affaire et que les conclusions soient ensuite envoyées au Directeur général.

Le Conseil vote pour la proposition de Messieurs Benaïssa et Bouchuiguir.

- 7 voix POUR
- 8 voix CONTRE
- 4 ABSTENTIONS

La proposition est rejetée.

Le Conseil vote pour la lère proposition à savoir le projet de décision présenté en début de séance par M. Vigne.

- 8 voix POUR
- 5 voix CONTRE
- 5 ABSTENTIONS

La proposition de M. Vigne est approuvée.

Mme Tro regrette cette façon de procéder, car cela ne fera rien pour améliorer l'image déjà négative que le personnel a du Conseil. D'autre part, elle regrette que des personnes aient jugé bon de s'abstenir lors du vote sur une telle question.

MINUTES OF THE 2ND MEETING (REPRISE) OF THE SEVENTEENTH  
COORDINATING COUNCIL, HELD ON 27 MARCH 1999  
IN ROOM FWF AT 11.00 A.M.

Present: Mr. Baccouche; Mr. Benaissa; Mr. Campos; Mr. Collipal; Mr. Cuttat; Mr. Fayache; Mr. Lindup; Mr. Pesut; Ms. Salfati; Mr. Secret; Ms. Tro; Mr. Uranga; Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne; Mr. Winch

Excused: Mr. Anastassova; Mr. Borgeon; Mr. Dougan-Beaca; Ms. Hanachi; Ms. Kesavan; Mr. Nefil; Mr. Premont

Absent without excuse: Mr. Albertolli; Mr. Bouchuiguir; Mr. Stefanopoulos

AGENDA

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes
3. Report of the Executive Bureau
4. CCISUA meeting
5. Extraordinary meeting of FICSA Council
6. ICSC Draft Code of Conduct
7. Coordinating Council's Work Programme
8. Constitution of the Finance Commission
9. 2nd reprise of the Ordinary General Staff Assembly
10. Elections to Joint Bodies
11. Miscellaneous
12. Date and agenda for next meeting

President: J. CUTTAT

The meeting was called to order at 11.10 a.m.

Item 1: Adoption of the agenda

The President called the attention of the Council to the fact that there had been some changes to the original agenda and proposed further changes to the above agenda.

Mr. Vangeleyn pointed out that an agenda could not be changed during a reprise and a long discussion took place.

The following agenda was finally adopted:

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes
3. Report of the Executive Bureau

4. Constitution of the Finance Commission
5. Coordinating Council's Work Programme
6. Elections to Joint Bodies
7. 2nd reprise of the Staff Ordinary General Assembly
8. ICSC Draft Code of Conduct
9. Rest Room for Languages Service
10. Miscellaneous: CCISUA meeting; Extraordinary meeting of FICSA Council
11. Date and agenda for next Council meeting

Mr. Campos introduced Ms. Gunilla Ryd, President of ECLAC Staff Association, who was on her way to attend CCISUA's annual Assembly in Addis Ababa. He advised that Ms. Ryd would be representing the Presidency of UNOG at the Assembly. Another discussion took place and, as Ms. Ryd had a plane to catch, Mr. Lindup proposed that this subject be discussed under "CCISUA" and Ms. Ryd could be advised of the decision taken.

Mr. Campos seconded this but pointed out that she had already been mandated by the President of CCISUA.

Item 2: Adoption of the minutes

The minutes of the first meeting of the 17th Staff Coordinating Council were adopted under reserve, awaiting a note from the Polling Officers regarding their decisions.

Item 3: Report of the Executive Bureau

Minutes of Bureau meetings to date had been distributed and Mr. Vigne further advised the Council on the Bureau's activities after which followed a discussion on the report.

Following a request by Mrs. Salim, the Executive Bureau, as a preliminary measure, sent its first remarks on the Draft Code of Conduct for the ICSC, to Mr. Julio Camarena-Villasenor, Chief, Common System and Inter-Agency Policy Unit.

Mr. Vangeleyn requested the following:

- (a) With regard to the Work Programme - that a working group be formed with a member from each group taking part;
- (b) That all groups not represented in the Bureau be accorded a mail box;
- © All documents distributed at meetings be sent to members not present.

It was agreed that the administration should be requested to let the Council have copies of Human Resources Management Draft Standards of Conduct for the ICSC and that all documents should be issued in English and French.

Item 4: Constitution of Finance Commission

Ms. Salfati was appointed by the Bureau, as the designated member (Annex II, Art. 1 of the Regulations on Representation of the Staff of the United Nations at Geneva.

An information circular was to be issued for the other members of the Commission but it was agreed that, to save time, they would be designated by the Council. This was to be discussed at the next Council meeting.

Item 5: Coordinating Council's Work Programme

This item had been dealt with under Item 3 - Report of the Executive Bureau.

Item 6: Elections to Joint Bodies

All agreed that it was essential that polling officers be appointed so that these elections could take place.

Mr. Benaissa wished the Council to look into the question of the mandate to be given to, and comportment of, members of joint bodies.

Item 7: 2nd reprise of the Ordinary General Staff Assembly

This was to be a follow-up to the Assembly which was held in January. As, at that time, there was no quorum nor second reprise, polling officers could not be elected. The mandate of the current polling officers ended on 31 March 1999.

Given the holiday period, it was agreed that this Assembly should be held on 9 April 1999, at 11.00 a.m.

Item 8: ICSC Draft Code of Conduct

Dealt with above

Item 9: Rest Room for Languages Service

Ms. Tro advised the Council of some of the problems facing the Languages Service, amongst which was the elimination of the rest room.

The Executive Bureau was charged with taking this matter up.

Item 10: Divers

Ms. Tro brought up the question of the G-6 posts in the pools, which had been abolished. The post of the Chief of the English Pool had become vacant and a G-5 was currently doing the work with an SPA.

Mr. Benaissa felt that all vacant posts to be advertised should be brought up-to-date instead of posting the old classification and that the Council should take this matter up with the administration.

Mr. Lindup was of the opinion that a decision should be taken on this case and, if necessary, it should be put on the agenda of the next meeting.

Ms. Tro also brought up a similar problem in the Russian section.

The meeting rose at 12.40 p.m. as there was no longer a quorum.

MINUTES OF THE 2ND MEETING OF THE SEVENTEENTH  
COORDINATING COUNCIL HELD ON 18 MARCH 1999  
IN ROOM FWF AT 3.00 P.M.

Present: Ms. Anastassova; Mr. Benaissa; Mr. Campos; Mr. Collipal; Mr. Cuttat; Mr. Fayache; Ms. Kesavan; Mr. Lindup; Mr. Nefil; Mr. Premont; Ms. Salfati; Mr. Stefanopoulos; Ms. Tro; Mr. Uranga; Mr. Vangeleyn; Mr. Vigne

Excused: Mr. Borgeon; Mr. Dougan-Beaca; Ms. Hanachi; Mr. Pesut; Mr. Secret;

Absent without excuse: Mr. Albertolli; Mr. Baccouche; Mr. Bouchuiguir; Mr. Winch

AGENDA

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes
3. Report of the Executive Bureau
4. CCISUA General Assembly
5. Extraordinary meeting of FICSA Council
6. Draft copy of ICSC Code of Conduct
7. Elections to Joint Committees
8. Staff General Assembly
9. Various
10. Date and agenda of next Council meeting

President: J. CUTTAT

The meeting was called to order at 3.05 p.m.

Item 1: Adoption of the agenda

Before adopting the agenda, Mr. Vangeleyn pointed out that this could not be an ordinary meeting of the Council as the time limits had not been respected (Article 7, paragraph 3 of the Regulations on Representation of the Staff at UNOG).

A discussion took place on this subject, during which Ms. Anastassova, Messrs. Nefil, Stefanopoulos, Vangeleyn and Ms. Tro left the meeting, leaving no quorum.

The meeting was therefore adjourned at 3.15 p.m.

F

## 17ème CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 1ère réunion  
tenue le 17 mars 1999, à 11h00

---

**Présents** : Mme Anastassova (REFORME), M. Baccouche (INDEPENDANTS), M. Benaissa (INDEPENDANTS), M. Bouchuiguir (NEW WOOD), M. Campos (NEW WOOD), M. Collipal (NEW WOOD), M. Cuttat (INDEPENDANTS), Mme Hanachi (NOUVELISTE), Mme Kesavan (NEW WOOD), M. Lindup (NEW WOOD), M. Nefil (NOUVELISTE), M. Pesut (REFORME), M. Prémont (NEW WOOD), Mme Salfati (INDEPENDANTS), M. Secret (UN 2000), M. Stéfanopoulos (SSG/UPS), Mme Tro (REFORME), M. Uranga (INDEPENDANTS), M. Vangeleyn (REFORME), M. Vigne (NEW WOOD), M. Winch (NEW WOOD).

**Absents** : M. Albertolli (NEW WOOD), M. Borgeon (NOUVELISTE), M. Dougan-Beaca (SSG-UPS), M. Fayache (UN 2000).

\* \* \*

Certains membres du Conseil ont reçu des procurations pour les personnes absentes lors de cette séance. Dans le règlement de la représentation du personnel de l'ONUG rien ne mentionne les procurations. L'année dernière, les procurations ont été acceptées seulement pour le poste de Secrétaire exécutif. Seules les personnes présentes dans cette salle devraient avoir le droit de voter.

M. Sow, Président des scrutateurs, demande au Conseil s'il accepte les procurations qui ont été données par les personnes absentes ce jour pour toutes les votations de la session de ce jour.

- POUR : 12
- CONTRE : 7
- ABSTENTION : 1

**Le Conseil décide d'accepter les procurations pour l'ensemble de la séance.**

### **ELECTION DE LA PRESIDENCE**

#### **a) Election du Président du Conseil**

La composition du Bureau exécutif doit refléter celle du Conseil. Chaque liste ayant obtenu 15 % des suffrages valides exprimés lors des élections a droit à un des 7 sièges.

Les listes D et F ont par conséquent droit à 1 siège d'office et doivent désigner leur candidat de suite sinon elles perdent leurs droits. Les autres sièges sont pourvus à vote secret.

M. Benaïssa remercie le Collège des scrutateurs pour avoir organisé ces élections et présente M. Cuttat pour le poste de Président du Conseil (candidature appuyée par M. Vigne).

M. Nefil présente Mme Hanachi au poste de Président du Conseil (candidature appuyée par C. Stéfanopoulos).

**RESULTATS :**

- 1 bulletin blanc
- Mme Hanachi : 8
- M. Cuttat : 14

**M. Cuttat est élu Président du Conseil.**

b) **Election du Vice-Président du Conseil :**

M. Vangeleyn présente Mme Tro (candidature appuyée par Mme Anastassova).

M. Vigne présente Mme Kesavan (candidature appuyée par M. Lindup).

**RESULTATS :**

- 1 bulletin blanc
- Mme Kesavan : 13
- Mme Tro : 9 voix

**Mme Kesavan est élue Vice-Présidente du Conseil.**

**ELECTION DU BUREAU EXECUTIF**

**1er siège :** M. Collipal (New Wood) désigne M. Campos.

**2ème siège :** Mme Salfati (IND) désigne M. Benaïssa.

Il reste maintenant 5 sièges à pourvoir.

**3ème siège :**

Mme Anastassova propose M. Vangeleyn (candidature appuyée par M. Nefil).

M. Benaïssa propose M. Vigne (candidature appuyée par M. Collipal).

**RESULTATS**

- M. Vangeleyn : 8 voix
- M. Vigne : 14 voix
- Bulletin blanc : 1

**M. Vigne est élu.**

4ème siège à pourvoir

M. Benaïssa propose M. Collipal (candidature appuyée par M. Vigne).

Mme Anastassova propose M. Vangeleyn (candidature appuyée par M. Nefil).

RESULTATS

- M. Collipal : 14 voix
- M. Vangeleyn : 8 voix
- Bulletin blanc : 1.

M. Collipal est élu.

5ème siège

M. Benaïssa propose Mme Salfati (candidature appuyée par M. Vigne). Il n'y a pas d'autre candidature pour ce poste.

Mme Salfati obtient 18 voix et 5 bulletins blancs.

Mme Salfati est élue.

6ème siège

Mme Tro propose M. Vangeleyn (candidature appuyée par Mme Anastassova).

M. Benaïssa propose M. Fayache (candidature appuyée par M. Collipal).

M. Nefil fait remarquer que la personne désignée par M. Fayache peut voter pour M. Fayache puisqu'elle a une procuration mais que M. Fayache ne peut pas être élu dans le Bureau puisqu'il est absent.

M. Stefanopoulos propose M. Lindup (candidature appuyée par M. Nefil). M. Lindup mentionne qu'il ne désire pas faire partie du Bureau exécutif. Des membres du Conseil font valoir que même si une personne n'est pas candidate à un poste, rien n'empêche de voter pour cette personne.

M. Benaïssa retire la candidature de M. Fayache et propose M. Secret (candidature appuyée par M. Vigne).

RESULTATS

- M. Vangeleyn : 5 voix
- M. Secret : 14 voix
- M. Lindup : 4 voix
- Bulletin blanc : 1.

M. Secret est élu.

### 7ème poste

M. Benaïssa propose M. Uranga (candidature appuyée par M. Vigne).

M. Vangeleyn propose Mme Tro (candidature appuyée par Mme Anastassova).

M. Stefanopoulos propose M. Winch (candidature appuyée par M. Nefil).

M. Bouchuiguir propose M. Stefanopoulos (candidature appuyée par M. Nefil).

### RESULTATS

- M. Uranga : 14 voix
- Mme Tro : 7
- M. Winch : 2
- M. Stefanopoulos : 0
- bulletin blanc : 1

### M. Uranga est élu.

M. Vangeleyn fait remarquer que le Bureau est très marqué par certaines tendances et ne reflète donc pas la composition du Conseil.

### ELECTION DU SECRETAIRE EXECUTIF

M. Stefanopoulos propose Mme Salfati (candidature appuyée par M. Nefil) ; M. Campos propose M. Vigne (candidature appuyée par M. Secret) et M. Nefil propose M. Benaïssa (candidature appuyée par M. Stefanopoulos).

### RESULTATS

- Mme Salfati : 2 voix
- M. Vigne : 15 voix
- M. Benaïssa : 4 voix
- Bulletins blancs : 3

### M. Vigne est élu Secrétaire exécutif du Conseil de coordination.

M. Nefil constate que ni la parité, ni l'équité, ni l'égalité n'ont été respectées dans ces élections.

Mme Tro estime que ces élections sont une farce et ne reflètent pas tous les groupes du Conseil.